

ARRÊT DE TRAVAIL *en 2025* *dans la* **Police Nationale ?**



**Application de 3 JOURS DE CARENCE
+ AMPUTATION DE 10% DE SALAIRE sur
le reste du mois ?**

**Les conséquences de cette mesure dans
la vie réelle si elle était appliquée :**

SITUATION :

Antoine est secrétaire administratif à
Marseille, de classe normale 9ème échelon.

ARRÊT DE TRAVAIL :

Antoine est bricoleur et refait la peinture de
son séjour. Malheureusement, il perd l'équilibre
depuis son échelle et vient à chuter lourdement
au sol. Résultat : fracture de la main et minimum
trois semaines d'arrêt.



ACTUELLEMENT :

1 jour de carence sur salaire net = **- 83€**

PROCHAINEMENT (2025) :

3 jours de carence sur salaire net = **- 249€**

90% de salaire sur les jours en arrêt maladie = **- 149€**



Soit une perte mensuelle nette de - 398€

